

FØYEN

ADVOKATFIRMA DA



La Communication entre les juridictions et les avocats en Norvège

Arve Føyen - Associé
FØYEN Advokatfirma DA

FØYEN

ADVOKATFIRMA DA

Plan de la présentation

- Contexte
- Système juridictionnel en Norvège
- L'informatique et les juridictions,
réorganisation de l'administration de la cour
- Communication avec les juridictions - Statut
et histoire
- Contexte législatif pour faire des progrès
- Projets d'essais et états d'avancement

FØYEN

ADVOKATFIRMA DA

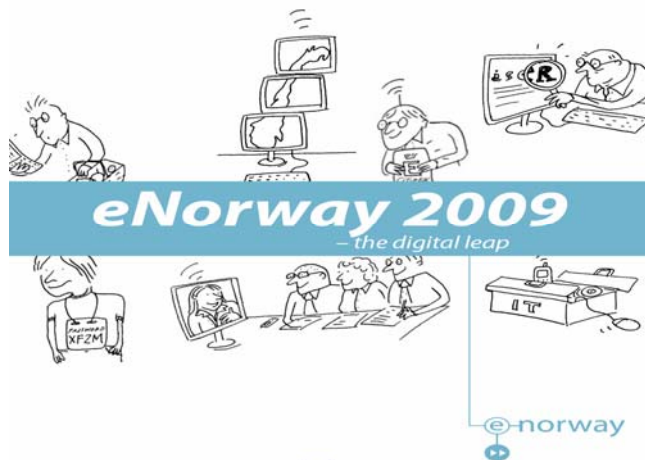
La Norvège ...

- ~ 4,5 mln d'habitants
- 324 220 km²
- PNB/habitants
 - ~ \$40 000
- Exportation de pétrole
 - 3 466 000 barils/jour



FØYEN

ADVOKATFIRMA DA



MINISTRY OF MODERNISATION

La Société de l'information en Norvège ?

- 60% des ménages disposent d'un accès à Internet
 - 30% des ménages ont un accès à haut débit
- 75% de la population a utilisé Internet au cours des 3 derniers mois
- Secteur public
- Ministère de la modernisation
 - E-Norvège 2009
- Ministère de la justice

5

 **altinn** – Communication électronique simplifiée



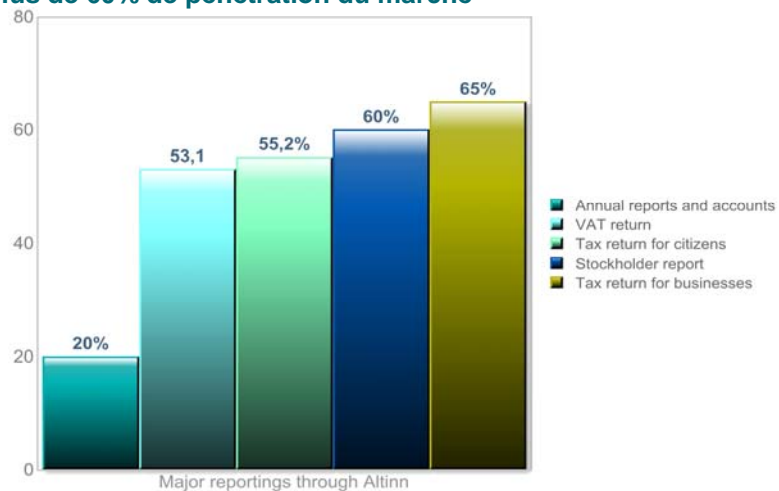
6

 altinn – Communication électronique simplifiée

**Altinn is le portail du
gouvernement norvégien pour
le dialogue électronique avec
les entreprises**

**...mais ne contient pas de
services pertinents pour les
citoyens**

 altinn – Communication électronique simplifiée
**Envoi de déclarations d'impôts par les entreprises –
plus de 60% de pénétration du marché**



Fin 2008, la communication électronique de tous les formulaires publics requis par la loi sera possible à travers Altinn.



9

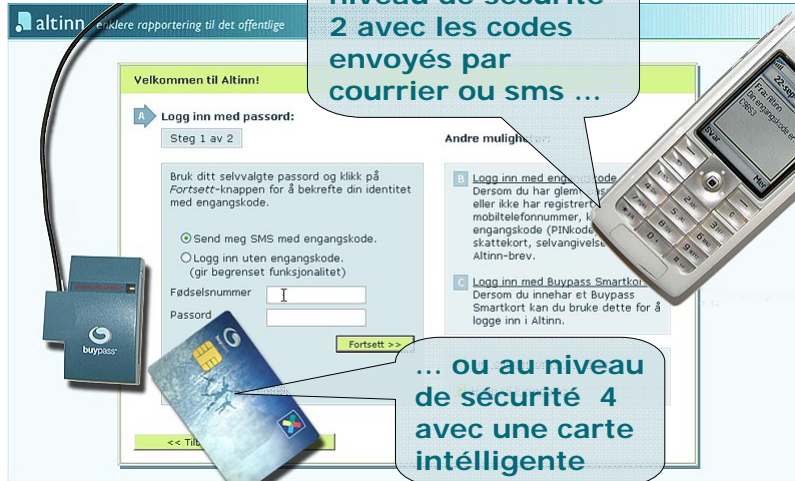
Pourquoi une carte d'identité et une signature électroniques?

- Il est clair que de nombreux services dépendent de l'existence d'une infrastructure pour la carte d'identité et les signatures électroniques
- La gestion et la maintenance des nouveaux systèmes de carte d'identité est onéreuse, ce qui n'est pas supportable par des organes publics individuels
- Les citoyens ont déjà trop de passeports et codes PIN à conserver
- La carte d'identité et signature électroniques constituent le moyen sécurisé répondant aux besoins futurs en terme de sécurité et fonctionnalité

10

4 niveaux de sécurité PKI

Se connecter au niveau de sécurité 2 avec les codes envoyés par courrier ou sms ...



... ou au niveau de sécurité 4 avec une carte intelligente

Portail de sécurité – statut

- 01.07.05 Signature de l'accord
- 01.08.05 Remise du module d'intégration
- 31.08.05 Portail de sécurité prêt pour les tests
- 15.12.05 Carte d'identité électronique prête pour un "usage personnel"
- 01.05.06 Signatures numériques et archives sûres prêtes
- 31.12.06 Carte d'identité électronique prête pour "certificats commerciaux"

Système juridictionnel norvégien

- Une juridiction
- Administration des cours nationales
- Structure juridictionnelle simple
 - 92 cours de district
 - 6 cours d'appel
 - 1 cour suprême
- établie en 2002

13

Taille des cours de district

Nombre de cours	Juges permanents	Juges adjoints	staff administratif
39	1	1-2	3-6,5
25	2	1-2,5	4-16,5
7	3	1-2	6,5-25,5
6	4	1-3	8,5-35,5
3	5	2-5	12-46
2	6	2	13-14,8
8	7-12	0-3	10,5-73
1	17	3	18,5
1	66	19	75,5

14

Evolution technologique de la justice en Norvège – I

- Première étape
 - Fin des années 80, début des années 90
 - Initiative des secteurs publics et privés
 - Normes de temps
 - Réduction du staff administratif
- Lovdata (récupération des données juridiques) établi en 1981
- Infrastructure technique des cours
- Registre foncier (cours)
- Système de gestion des affaires
- Logiciel comptable

15



Renouvellement des systèmes de registre foncier

NE

- Entreprise publique dépendant du ministère de la Justice
- 57 collaborateurs
- Distribution des données depuis le registre foncier
- Évolution IT et opérations via ordinateur
- NE développe un nouveau registre foncier et des titres pour la Norvège



17



NE

Contexte et histoire:

NE a été créé pour mettre l'ancien registre foncier sous forme papier en version format électronique (6 millions de pages)

Réalisé entre 1988 et 1995

18

Évolution technologique de la justice en Norvège - II

- Deuxième étape:
 - Stratégie depuis 1997
 - Axé sur des objectifs
 - Nouveau système de portefeuille
- Devrait servir de bases pour les e-cours
- WAN
- Nouveau logiciel de gestion de contenu pour le système judiciaire
- Système du registre foncier
- Portail Internet commun
- Intranet
- E-mail
- Logiciel comptable

lovisa

19

lovisa

- **Projet LOVISA**
 - Développement (2001 – 2004)
 - Introduction dans le système judiciaire (2001 – 2005)
- **Budget**
 - NOK 173 mln / USD 27,6 mln
 - 78% pour le développement
 - 22% pour l'introduction dans les cours
- **Collaborateurs**
 - 75 personnes au total
 - Juges, staff administratif et technique, consultant
 - Au maximum 50 personnes
- **Accord avec un développeur extérieur**
 - Computas AS
 - Basé sur PS 2000

20

5 thèses sur la gestion des affaires des cours

- Un système de gestion moderne des affaires devrait se baser sur le flux des affaires, conduisant chaque affaire devant la cour
- Un système de gestion moderne des affaires devrait être ouvert pour gérer librement chaque affaire sur la base de ses caractéristiques afin qu'elle puisse être conclue dans un délai raisonnable et prévisible
- Un système de gestion moderne des affaires devrait être intégré au système de dépôt électronique, en développant des e-cours où les parties pourraient intégrer leur propre système de gestion des affaires des cours et aussi être responsable de la gestion de base de l'affaire
- Un système de gestion moderne des affaires devrait faire partie d'un module intégré de justice pénale
- Un système de gestion moderne des affaires devrait bénéficier d'une forte implication des juges, administrateurs des cours et staff administratif pour développer de nouvelles procédures commercial et obtenir l'accord de ces groupes au sein des cours

21

Nouvelle loi de 2005 sur les procédures civiles

- Son objectif est la neutralité technologique
- Elle permet la communication électronique
- Elle laisse le soin à l'administration de transposer et de décider quand et dans quelle mesure la communication électronique devrait être autorisée ou obligatoire

22

Base juridique pour la communication électronique avec les juridictions

Loi relative aux juridictions, section 197 A :

- Le gouvernement peut décider que la communication avec les cours, qui selon la loi doit être écrite, peut être électronique.
- Le gouvernement peut par voie de règlements faire des exceptions à une obligation légale de communiquer par écrit lorsque la communication est électronique.
- Le gouvernement peut par voie de règlements établir des règles plus détaillées sur la communication électronique, y compris sur la signature, l'authentification, l'intégrité et la confidentialité, et les règles sur les exigences pour les produits, services et normes nécessaires à une telle communication

23

The screenshot shows a web browser window titled 'Lawyer John Doe - Microsoft Internet Explorer'. The address bar shows a local file path. The main content area displays a navigation menu on the left and a dashboard with three columns: 'My cases', 'My time limits', and 'My court hearings'. The 'My cases' column lists two cases with their IDs and names. The 'My time limits' column lists two deadlines with dates and case details. The 'My court hearings' column lists two upcoming hearings with dates and case details.

Navigation	My cases	My time limits	My court hearings
Startside			
To be served			
New documents			
New time limits			
New Case			
New counsel			
Cases	<p>02-12345678 Arne Hansen - AS Titten</p> <p>03-23456789 Per Hansen - Kari Hansen</p>	<p>01.06.04 To be appealed by. 03-87654321</p> <p>02.06.04 Reply to summons by. 06-12345678 Hilda Hansen - AS Tut og Kjør</p>	<p>03.06.04 Main hearing 02-12345678 Arne Hansen - AS Titten (10 days, Trondnes District Court)</p> <p>15.08.04 Hearing 04-23456789 Per Olsen - AS Lillevik Sportslager (Oslo District Court)</p> <p>15.08.04 Hearing 04-33456789 Ole Vold- AS Lillevik Kolonial (Oslo District Court)</p>

